



ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

Séance n° 16 du 5 décembre 2025 à 15h

« 33 ans après, le point sur les trois conventions du sommet de Rio »

Coordonnée par Christian Valentin - 4^{ème} section et présidée par Christine Desouches,
présidente de l'ASOM

PROGRAMME

Ouverture

Christine Desouches, Présidente – ASOM

Hommage à Roland Pourtier

Jean-Louis Chaléard, 1^{ère} section – ASOM

Introduction

Dominique Barjot, Secrétaire perpétuel – ASOM

Présentation du thème de la séance et des intervenants

Christian Valentin, 4^{ème} Section – ASOM

Communications

Catherine Aubertin, directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), affectée au Muséum national d'histoire naturel (UMR PALOC) :

« La convention sur la diversité biologique »

Oumarou Malam Issa, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) affecté au Centre d'étude et de recherche de Djibouti (CERD) :

« La Convention des Nations unies de lutte contre la désertification »

Académie des Sciences d'Outre-Mer

- L'Académie des Sciences du Monde

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - secretaire.perpetuel@academiedoutremer.fr



Benjamin Sultan, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) au laboratoire ESPACE-DEV à Montpellier :

« La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques »

Échanges avec la salle

Installation solennelle de Christian Valentin par Jean-François Turenne (Président 4e section) au siège de Pierre Génv dont il fera l'éloge

La séance sera suivie d'un cocktail en salle Pierre Génv (3e étage)

Académie des Sciences d'Outre-Mer

- L'Académie des Sciences du Monde

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - secretaire.perpetuel@academiedoutremer.fr



PRÉSENTATION DES INTERVENANTS ET RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

Catherine Aubertin « La convention sur la diversité biologique »

Catherine Aubertin est directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), affectée au Muséum national d'histoire naturelle (UMR PALOC). Économiste de l'environnement, elle travaille sur les outils juridiques et économiques négociés lors des conventions internationales (biodiversité, climat...). En affectation de longue durée, elle a mené des recherches en coopération en Côte-d'Ivoire, au Laos, en Guyane et au Brésil. Elle fait partie du comité de rédaction de la revue Natures Sciences Sociétés et assure la chronique Disputes environnementales de la revue Pour La Science. Catherine Aubertin est membre de l'Académie d'agriculture de France.

Le suivi des négociations la convention sur la diversité biologique (CDB), signée à Rio en 1992, permet d'accompagner les avancées scientifiques et l'évolution des enjeux liés à la biodiversité, ainsi que l'état des relations internationales entre les États, en particulier Nord-Sud, mais aussi entre les acteurs publics et privés. Les trois objectifs initiaux -la conservation, l'usage durable de la biodiversité, et le partage juste et équitable des avantages tirés de l'exploitation des ressources génétiques- prennent aujourd'hui de nouvelles acceptions et nourrissent de nombreuses controverses, autour des aires protégées, du système alimentaires, des biotechnologies... es controverses se rencontrent également au sein des autres conventions onusiennes qui sont appelés à converger pour répondre aux menaces sur l'habitabilité de la planète, car c'est bien de relations à la nature et de justice environnementale qu'il est question.

Oumarou Malam Issa « La Convention des Nations unies de lutte contre la désertification »

Oumarou Malam Issa est directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), membre de l'Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris (UMR 242 IEES Paris), affecté au Centre d'étude et de recherche de Djibouti (CERD). Géologue de formation, il a mené des recherches au Niger qui relient les encroûtements superficiels de la surface du sol au fonctionnement et à la variabilité spatiale et temporelle du sol. Il coordonne le réseau international de recherche Reset_GMV (Connaissances et expertise sur la gestion durable des terres dans la zone GGW), qui vise à pallier les lacunes dans la mobilisation de la recherche pour les actions de la Grande muraille verte. Ce réseau regroupe plus de 150 chercheurs membres des institutions de recherche à Djibouti, en Éthiopie, au Sénégal, au Niger, au Burkina Faso et au Tchad. Il s'inscrit dans les nouvelles orientations de la GMV (mobilisation multi-acteurs et recherche de synergie entre les acteurs académiques et non-académiques pour la mise en œuvre des objectifs de la GMV).

Académie des Sciences d'Outre-Mer

- L'Académie des Sciences du Monde

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - secretaire.perpetuel@academiedoutremer.fr



Longtemps considérée comme la moins importante des trois conventions de Rio, la Convention des Nations unies de lutte contre la désertification (UNCCD) a vu son rôle et ses objectifs s'élargir depuis la conférence de Rio+20 pour intégrer des questions systémiques connexes à la dégradation des terres, qui sont étroitement liées à d'autres crises mondiales. Elle a réussi à transformer le consensus mondial en faveur de la neutralité en matière de dégradation des terres en un cadre concret et mesurable. Cette évolution a catalysé l'action dans de nombreux pays, mais n'a pas suffi à mobiliser des financements suffisants et fiables pour transformer les promesses volontaires en engagements juridiquement contraignants, en particulier sur la sécheresse. Néanmoins, des innovations institutionnelles majeures continuent d'être mises en place, notamment le renforcement récent de l'interface science-politique (SPI), un outil majeur permettant de traduire les recherches en politiques concrètes.

Benjamin Sultan « La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques »

Benjamin Sultan est directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) au laboratoire ESPACE-DEV à Montpellier. Il mène une recherche interdisciplinaire sur le réchauffement climatique, ses impacts et l'adaptation dans les pays du Sud, principalement en Afrique. Il est auteur contributeur du sixième rapport d'évaluation du GIEC et membre du comité scientifique du World Adaptation Science Programme des Nations Unies. Il a été responsable du projet ESCAPE et partenaire des projets AfrADAPT, AFRICOOLING, STEWARD, ANORHYTHM, PICREVAT financés par l'ANR. Il a édité plusieurs ouvrages sur le changement climatique en Afrique.

La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC ; en anglais United Nations Framework Convention on Climate Change, UNFCCC) est la plus importante des trois conventions adoptées au Sommet de la Terre de Rio, en 1992, avec la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur la lutte contre la désertification. Elle vise à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre d'origine anthropique pour éviter des perturbations dangereuses du système climatique. Elle a débouché sur plusieurs accords internationaux comme le protocole de Kyoto en 1997 et l'accord de Paris en 2015. Ces accords ont permis des avancées concrètes sur l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et sur l'adaptation aux changements climatiques et à ses impacts, même si elles restent insuffisantes face à l'ampleur du problème.

Académie des Sciences d'Outre-Mer

- L'Académie des Sciences du Monde

15 rue La Pérouse 75116 Paris - 01 47 20 87 93 - secretaire.perpetuel@academiedoutremer.fr